

RAPPORT MORAL

En raison de la crise sanitaire, l'Assemblée Générale de la saison 2019/2020 n'avait pu se tenir qu'en septembre, au lieu de fin mai traditionnellement.

Une Assemblée Générale, pour ceux qui y ont assisté, qu'on a pu qualifier de houleuse. J'ai alors eu l'honneur et la lourde responsabilité d'être élu au poste de Président. Un nouveau bureau a donc vu le jour et s'est mis au travail dès le lendemain.

Certains d'entre nous étant déjà au Conseil d'Administration l'année précédente, voir depuis de nombreuses années pour quelques-unes, il a été facile de faire un état des lieux de la Maison et de lister les différents points qui ne nous convenaient pas, voir qui manquaient totalement à la MJC. Bien évidemment nous avons fait de même pour le positif et ce qui fonctionnait très bien.

Une fois ce diagnostic posé, nous nous sommes mis d'accord sur les qualités qui devaient être les nôtres afin de pouvoir travailler efficacement et sereinement pour le bien de la Maison. Nous voulions mettre en priorité l'humain au cœur de la Maison et pour cela nous devons faire preuve d'humilité, d'écoute, tout en améliorant la communication et la transparence du bureau.

Ce n'est que dans une ambiance apaisée, dans le respect des uns des autres qu'on ne peut avancer et construire la MJC de demain. Cette cohésion devait également nous permettre de faire face le mieux possible à ce que nous allions vivre cette saison.

Une vraie MJC ne peut pas simplement se contenter de proposer des activités et d'avoir une gestion purement économique. Une Maison se doit de générer son propre esprit et de rechercher un credo, qui aille au-delà du strict statut de porte clés pour héberger des activités.

Une partie du challenge a été relevée. En effet, et avec le plus grand plaisir, nous avons reçu rapidement des témoignages d'animateurs et de personnels administratifs qui ont constaté que l'ambiance de la Maison allait dans le sens de l'amélioration.

Certains nous faisaient même remarquer que c'était la première fois depuis de nombreuses années qu'ils étaient consultés avant que des décisions soient prises et qu'ils étaient informés régulièrement de nos projets. Et surtout qu'ils se sentaient considérés, épaulés et accompagnés.

Loin de nous auto féliciter, nous considérons que c'est le b-a-ba d'un bureau d'une MJC que de respecter et d'écouter ceux qui font la Maison depuis des années, à savoir les animateurs et tout le personnel administratif, alors que nous, membres du Conseil d'Administration, avons, lors de la prise de fonction, une connaissance moindre de la Maison. Rappelons que pour la plupart, nous ne sommes que de passage pour apporter une vision extérieure et œuvrer humblement au service de l'intérêt général de notre belle Maison.

La première décision importante a été d'annuler purement et simplement l'augmentation de certaines cotisations d'adhésion de la gymnastique, décidée par mon prédécesseur sans aucune concertation avec le Conseil d'Administration et les responsables de la section.

La reprise de la saison avec l'incontournable journée des associations ayant déjà eu lieu début septembre sous l'ancienne présidence, notre priorité malheureusement a été de nous mettre au travail dès le lendemain de l'élection du bureau afin d'anticiper au mieux ce qui s'annonçait alors comme le deuxième épisode de la crise sanitaire.

En fin de saison dernière à la demande de certains membres du Conseil d'Administration précédent, nous avons été obligés et contraints de demander au Président de l'époque un Conseil d'Administration extraordinaire. A cette occasion j'avais suggéré avec d'autres membres, que soit créé une commission COVID.

Et comme parfois l'histoire est bien faite, tous les membres de cette commission COVID, dont j'étais le référent, sont devenus après l'Assemblée Générale, membres du bureau.

La commission était composée de Magali, d'Yvette, de Stéphanie, de Patrick et de moi-même, en y associant Dominique, le Directeur.

Nous avons décidé de nous partager le travail : certains travaillaient sur les mesures sanitaires qu'il nous faudrait mettre en place, pendant que les autres se penchaient sur le volet économique. Bien entendu les deux sous-commissions restaient en lien étroit.

Le nouveau bureau bénéficiait donc déjà d'énormément d'éléments pour préparer une saison 2020/2021 susceptible de connaître de nouveaux dysfonctionnements.

Nous avons dû faire preuve d'adaptation, de réactivité afin de préparer au mieux et accompagner nos animateurs. Il nous a fallu mettre en place au plus vite tous les outils numériques qui nous permettraient de garder le lien entre tous les acteurs de la MJC.

Il paraissait évident malheureusement, dès le début de la saison que la visio serait l'outil de communication privilégié, que ce soit pour communiquer entre membres du Conseil d'Administration, du bureau, ou avec les animateurs. De la même manière à défaut de présentiel, il fallait que les animateurs aient les outils nécessaires pour pouvoir faire des cours en visio.

Le deuxième confinement annoncé à la mi-octobre nous n'avons hélas pas pu faire de réunion de Maison avec les animateurs. Cela ne nous a pas empêché de démultiplier des réunions en visio avec eux tout au long de la saison.

Des mesures fortes devaient être rapidement décidées afin que les animateurs ne soient pas perdants sur le plan économique.

Lors du premier Conseil d'Administration de la saison (en visio), il a été décidé que la Maison trouverait les solutions pour conserver les niveaux de rémunération y compris pour les animateurs qu'ils soient salariés ou auto entrepreneurs.

Je tiens à remercier à cette occasion, tous les membres du Conseil d'Administration de cette saison, qui ont fait preuve d'assiduité, d'écoute durant les séances qui se sont déroulées dans une très bonne ambiance et un esprit apaisé. Ce Conseil d'Administration digne je crois, de notre Maison, responsable face à une situation inédite, marque, à mon sens, une vraie différence avec les réunions des années précédentes. D'ailleurs, je tiens à souligner qu'il n'y a eu aucune démission durant la saison, ce qui est exceptionnel depuis plusieurs années.

Lors du second Conseil d'Administration, nous nous sommes penchés sur ce que nous allions décider vis-à-vis de nos adhérents.

Rappelons que d'après nos informations, en cas de fermeture administrative, interdisant par décret le déroulement de ses activités, une association n'est pas dans l'obligation de

rembourser. Néanmoins, cette disposition ne nous paraissait pas juste. Il nous semblait en effet, que nos adhérents pouvaient prétendre à une indemnisation relative aux nombreuses semaines d'arrêt.

Il a donc été décidé et voté à l'unanimité, que nous proposerions aux adhérents qui en feraient la demande, un avoir ou un remboursement en fonction de différents critères que nous avons établis.

La grande partie de nos animateurs ont prouvé et démontré que leur implication et leur engagement au sein de la MJC, surtout vis à vis de leurs adhérents, était total.

Chacun a utilisé le moyen de communication le plus adapté pour pouvoir rester en lien avec ses élèves et produire des cours en visio où vidéo, entre autres avec la création de notre chaîne You tube, qui bien sûr ne peuvent pas remplacer l'activité en présentiel. Cela leur aura demandé une grande adaptation, de l'inventivité et surtout beaucoup de travail.

Il était évident que toutes les activités n'ont pas été sur un plan d'égalité pour pouvoir trouver des moyens de substitution pour pratiquer leur discipline. Il a été impossible pour certaines activités d'avoir recours à la visio.

Dans la mesure du possible le personnel administratif ainsi que certains membres du bureau ont aidé et accompagné les animateurs à s'adapter à ces nouvelles technologies qui ont permis de pouvoir assurer certains cours durant les confinements successifs et les fermetures de salles à répétition.

Je tiens à féliciter et à remercier tous les animateurs de la Maison qui nous ont permis de sauver ce qu'il était possible de sauver, durant la saison.

C'est fonction de cela et du type de lien que l'on a pu maintenir avec les adhérents que les demandes de remboursements sont étudiées individuellement.

Quand un adhérent n'a pas eu de cours pendant les semaines d'arrêt, il peut prétendre à un avoir ou un remboursement au prorata. De même pour les adhérents qui n'ont pas d'outils informatiques et qui n'ont pas pu accéder à la visio.

Quand il s'agit d'une activité où il a été estimé que la visio n'avait pu se substituer que très pauvrement au cours classique, nous proposons un avoir sur la réinscription à une activité la saison prochaine. L'adhérent devra en faire la demande écrite par courrier ou mail.

Je tiens à remercier chaleureusement tous les adhérents qui nous ont déjà fait part du fait qu'ils ne demanderaient rien à leur MJC parce qu'ils tiennent à rester solidaires de la Maison, même s'il n'y a pas eu de visio possible pour leur activité.

Nous avons accusé cette saison une perte de 30% d'adhérents. Essentiellement due au confinement arrivé très tôt. Pourtant la saison avait très bien débuté et le chiffre des inscriptions de septembre était encourageant.

Nous nous sommes engagés à aller chercher toutes les aides financières et allègements de charges mis en place par l'Etat. Nous avons eu recours au chômage partiel à plusieurs reprises durant la saison pour nos salariés administratifs et animateurs. Nous avons demandé, en les accompagnant pour certains animateurs prestataires, d'aller chercher aussi de leur côté les aides auxquelles ils pouvaient prétendre en tant qu'auto entrepreneurs indépendants.

C'est aussi la responsabilité du bureau et du Conseil d'Administration d'avoir une gestion financière exemplaire, de tout faire pour éviter que la MJC ne se retrouve dans une situation économique compliquée voire dangereuse dans un court avenir.

Dans le rapport financier notre Commissaire aux comptes vous expliquera que si le bilan 2020, grâce à une bonne gestion et aux aides, n'est pas du tout inquiétant financièrement, il va falloir continuer de faire preuve d'une très grande rigueur de gestion. En effet, la perte de 30% de cotisation ainsi que les avoirs ou remboursements à un certain nombre d'adhérents, auront malheureusement des répercussions sur 2021.

Je compte sur la solidarité de tous.

Inutile de vous dire que nous avons vécu une saison fort triste en activité et pauvre en vie associative.

Hormis la tenue du chalet de Noël durant 15 jours, aucun spectacle, aucune animation, quasiment aucun stage n'ont pu avoir lieu durant la saison.

Pour autant, nous ne sommes pas restés passifs et avons travaillé sur la saison à venir. Dans un souci de modernisation de la Maison et d'offrir un panel encore plus éclectique d'activités à nos publics, nous sommes allés chercher de nouveaux animateurs ou avons profité d'opportunités qui se présentaient à nous afin d'offrir, dès la rentrée, des activités nouvelles et pour certaines inédites sur la Ville.

Ainsi la saison prochaine, en espérant qu'elle puisse se dérouler avec un minimum de contraintes, vous pourrez vous inscrire à la section d'art numérique, pratiquer du e-sports, vous remettre en forme avec la méthode Gasquet (activité accessible aux femmes enceintes), vous pourrez également apprendre la langue des signes, vous initier à l'italien ou le chinois, ou d'autres activités qui sont en passe de voir ou revoir le jour à la MJC.

D'autre part, en partenariat avec la politique de la Ville, pour la subvention, et avec l'IMFP pour l'aspect technique, nous allons pouvoir relancer le studio d'enregistrement à la MJC des Canourgues, sous la dénomination « HOME STUDIO ».

Ce rapport a été malheureusement plus un rapport moral qu'un rapport d'activité dans la mesure où l'activité de la Maison cette saison, a été plus que limitée.

Nous déplorons tous, d'avoir dû renoncer aux projets de Maison, aux manifestations, aux événements, aux spectacles, etc... qui font la vie d'une MJC.

Une saison sans grandes relations humaines sans moments conviviaux ou festifs que l'on ne souhaite pas revivre. En espérant que la saison prochaine sera celle de la fin de cette pandémie, nous permettant de se retrouver dans une Maison plus vivante, plus rayonnante.

C'est pour cela que nous avons tous le plus grand désir de vous revoir nombreux venir pratiquer vos loisirs préférés. En ce sens, nous avons proposé aux animateurs de prolonger cette saison jusqu'au 15 juillet quand cela est possible.

Dans le même esprit, le bureau et le Conseil d'Administration sortant, préconisent de ne procéder à aucune augmentation des cotisations la saison prochaine.

En attendant des jours meilleurs, nous vous rappelons que vous pouvez nous retrouver sur notre site Internet, notre page Facebook, ou bien encore notre chaîne YouTube. A partager sans modération.

Nous remercions la presse écrite (la Provence et le Régional) de nous consacrer quelques lignes de temps en temps dans leurs éditions. Toute cette communication ne peut que contribuer à nous aider à retrouver tous nos adhérents.

Restez prudents durant l'été et revenez nous en pleine forme à la rentrée.